

The 3 minutes of GENEVACCORD ADR - No.11, November/December 2014

SWEET JUSTICE: report on a bold venture in Geneva

"Tact in audacity consists in knowing how far we may go too far."

Jean Cocteau, Le Rappel à l'Ordre, 1926.

SWEET JUSTICE was a great European success

Thanks to the following:

The support of the Minister of Security and the Economy, **Pierre Maudet.**

Participation by Maitre Marc Bonnant at the gala evening on Wednesday 22 October 2014.

Communication by our press agent **Illyria Pfyffer** and the press conference at Caviar House & Prunier, Geneva on 18 September 2014, 12.00-15.45, attended by **Andrea Staubli**, President of the FSM/SDM.

The professionalism of the actor and director Alain Carré and his good relationship with his troupe of actors, **Stéphanie Leclef, Aïssa Derrouaz** and **Sarkis Ohanessian**.

The stage manager **Bernard Paccot** and the technicians, as well as **Nicolas Mesple** of Production Pub SARL. The graphic designers, photographers and coaches.

The Geneva lawyers Nathalie Karam, Garance Stackelberg and William Rappard.

The lawyer-mediator trainers Virginie Martins de Nobrega (Paris), Raymonde Richter

(Neuchâtel), Isabelle Tasset (Liège) and Patrick-Étienne Dimier (Geneva).

Protection and support from the national umbrella organization for mediation in Switzerland, **FSM/DSM**.

Outcomes:

The theatre was filled with nearly **700 people** for the four performance evenings.

The wide audience of non-mediators was delighted to be able to learn about conflict mediation.

The French-speaking Swiss mediators who had been trained in France were very pleased, as were the German-speaking Swiss mediators.

The presidents of organizations in France, Belgium and the French-speaking world, as well as French, Belgian, Dutch, Italian and other mediators, were also very pleased.

The French-speaking mediators who had been trained in Switzerland were divided:

Some, representing the majority, were proud and heartily congratulated the courage, achievement and initiative, but with important comments: "We do not have the same view of mediation as you, Guy A. Bottequin" or "Dear Guy, surely there are some corrections to the scenario required. You need to be gentler with the parties".

The others, fewer in number, were in some cases shocked that the mediator asked the parties to identify themselves and to affirm their authority to make decisions. In other cases, they were outraged that the mediator could get angry or could take one party aside, ask them to be quiet and return after a long pause, without talking to the mediation session, and insisting that this silence also be subject to strict confidentiality.

GENEVACCORD ADR was pleased with this unique experience. Let's not forget that a play should be vibrant, not a mediation which is dull or tedious for the audience to observe.

A wide audience was able to understand the mediation process as we threw light on its mysteries.

More than 783 different mediation methods are listed in Europe, which poses a sizeable problem.

Switzerland specializes much more in family and neighbourhood mediation, whereas SWEET JUSTICE was inspired by a real-life case of commercial mediation (liquidation and contract of employment within a company).

GENEVACCORD ADR has been asked to reproduce the play in Geneva and Lausanne.

Next step, Brussels and Paris. We have been invited to Toulouse, Bordeaux, Nice and Monaco.

The SWEET JUSTICE adventure continues...

SWEET JUSTICE Press review

Click the links to read the articles (in French):

Le Temps, 21 October 2014 Tribune de Genève, 14 October 2014 L'Extension, October 2014 Murmures Magazine, 28 October 2014

L'Extension



"SWEET JUSTICE" LA MÉDIATION À COEUR OUVERT



Le Temps

«La médiation résout la grande majorité des conflits en trois mois»



Guy Bottequin spectacle «Sweet Justice»

En Europe, 85% des litiges soumis à la médiation aboutissent à la conclusion d'un accord satisfaiconclusion d'un accord satisfai-sant pour les deux parties en moins de trois mois. Tous domai-nes confondus, familial, médical, commercial ou encore politique internationale. De quoi faire rêver les personnes engagées dans des procès lourds et coûteux depuis plusieurs années. Or, en Suisse, seul 1% des dossiers judiciaires sont orientés vers cette méthode. Médiateur assermenté à Genève, Guy A. Bottequin souhaite inver-ser la tendance. Pour montrer les vertus de la démarche, il a écrit Sweet Justice, un spectacle qui

mêle comédiens, avocats et médiateurs. A découvrir dès demain aux Salons, à Genève.

aux Salons, à Genève.

Le Temps: Guy Bottequin, vous êtes médiateur assermenté par le Conseil d'Etat genevois. Quel e été votre parcours professionnel? Guy Bottequin: le viens de Belgique où, à Gand, j'ai exercé pendant vingt ans la fonction de juge au Tribunal du commerce. En parallele, j'ai aussi dirigé une entreprise de 130 personnes spécialisée dans le domaine des assurances industrielles, le suis arrivé à Genève en 2003 et j'ai commencé à me former en médiation internationale en 2007. En 2009, j'ai fondé la société Genevaccord SA au sein de laquelle j'opère particulièrement dans les affaires commerciales internationales et les conflits suis suis conflicts de la conflict se de la con dans les affaires commerciales internationales et les conflits politiques et interculturels. Ce qui est important dans mon parcours, c'est que je n'ai jamais cessé de me former. J'en suis à 820 heures de cours, dont une récente formation en application systémique et en langage non verbal, ma nouvelle passion! Un bon médiateur est un médiateur qui ne cesse de se former.

- Des exemples de médiations que vous avez menées? - Je suis intervenu dans un dossier compliqué entre la Hollande, la Suisse et l'Espagne concernant les jeux de casino en ligne. Les parties divergeaient sur la destination des - Avec «Sweet Justice», vous dites vouloir lever des confusions au sujet de cette discipline. Lesquelles? -On confond souvent med arbitrage et conciliation. C'est dû arbitrage et conciliation. Cest dù au fait que la SNCF par exemple nomme «médiateurs» des employés destinés à recevoir les plaintes des voyageurs. Cest impropre, car la dénomination exact ests protecteur des droits. Un médiateur de conflits approche toujours les deux parties de manière équitable, sans a priori. Il est une sorte de chef d'orchestre dia communication. Il est fiable, il écoute les besoins de chacun et ne demande jamais pourquoi les choses en sont arrivées là, mais comment sortir du conflit. En médiateur garantit une totale confidentialité. Il parle peu, écoute beaucoup, suscite et cadre le dialogue, recentre les débats sur l'objectif. Le regard et le langage corporel jouent aussi un grand rôle, Je dis souvent aux parties, après avoir entendu leurs doléances et besoins. «Vous êtes au moins d'accerd sur veut déseacord on ya au fait que la SNCF par exemple paiements. Je suis aussi intervenu dans un conflit opposant deux associations en Suisse romande de médecins qui étaient en concur-rence sur l'occupation du terrain. -80% des 1200 médiateurs suisses

- 80% des 1200 médiateurs suisses sont des avocats. Est-ce nécessaire d'avoir une formation juridique pour ce métier?
- Non, tout diplômé universitaire peut devenir un très bon médiateur. Je dirais même que la connaissance des lois fait parfois écran à une résolution pragmatique. Encore une fois, la médiation n'est pas un arbitrage adossé à la loi. C'est une démarche, très en vogue au Canada, qui vise à ce que chaque partie se sente reconnue dans ses besoins.

Les Salons, Genève, 20h, loc. Service culturel Migros Genève.

Tribune de Genève

La justice poursuit sa percée au théâtre

Sous la caution de Me Bonnant, le médiateur Guy A. Bottequin entre en scène



Murmures Magazine



MSJ-Production: dvd concert, clip vidéo, inte www.msj-production.ch - info@msj-production.ch Ch. de Mongevon 23 - 1023 Crissier - 021.634.06.62

Sweet justice- Théâtre Les Salons - Du 22 au 25 octobre 2014 (Sorties

soins: «Vous êtes au moins d'ac-cord sur votre désaccord, on va

pouvoir avancer.»

Sous l'égide de la Fédération Suisse des Associations de Médiation (FSM /SDM), Â de ENEVACCORD Alternative Dispute Resolution, société spécialisée en médiation de conflits, a pris l'initiative de dévolier les Âdessous de la médiation au grand pe public. C'est au travers de Sweet Justice, une pièce de théâtre intelligemment concoctée, que la lumière a été faite du 22 au 25 octobre au théâtre Les Salons sur ce mode amiable de gestion des conflits. En qualité d'observateur privilégié, le public a pu assister à l'expérience unique d'une médiation "in vivo". Une initiative qui s'est révélée un franc succès. A chaque représentation, la pièce a fait salle comble. Tant les novices que les initiés ont pu goûter à ce pédagogique. Acteure, médiateurs et avocats ont réussi à démontrer la puissance de la logique gagnant-gagnant à travers une situation mettant un couple ayant divorcé à l'amiable. Elle, gynécologue, lui, cardiologue, ne parviennent pas à s'entendre sur un remboursement de 2 millions que Monsieur doit aux parents de Madame. Monsieur refuse de rembourser cette coquettes somme alors que Madame y Utent mordicus. Quelque temps plus tard, nouvelle médiation, cette fois entre le cardiologue et le directeur de la clinique privée où il travaville. En effet Monsieur désire quitter la clinique privée, mais une clause de non-concurrence vient contrarier ce projet.

La pièce a parfaitement su montrer les parties en litige, les stratégies du médiateur pour aider les parties à trouver des solutions qui permettront de conciler les intérêts de chacun. Guy A. Bottequin se révêle un excellent médiateur, maniant à bon escient les questions pertinentes, la reformulation, l'appel aux vécu et aux émotions des parties, les silences ou encore les apartés.

La pièce a été suivie d'un débat riche et enrichissant animé par le professeur en philosophie et médiateur Bernard Benattar (Paris). Lors de la soirée de gala le 22 octobre c'est le célèbre avocat Marc Bonnant qui a fait face à un corse les

La pièce a été suivie d'un débat riche et enrichissant animé par le professeur en philosophie et médiateur Bernard Benatar (Paris). Lors de la soirée de gala le 22 octobre c'est le célèbre avocat Marc Bonnant qui a fait face à un accusateur lors du débat.

Bon à savoir : dans l'Europe des 47, plus de 85% des llitiges soumis à la médiation aboutissent à la conclusion d'un accord satisfaisant pour les parties, en moins de trois mois. Cette pratique gagne rapidement du terrain : as célérité et ses cûts sont en effet sans commune mesure avec ceux de la voie judiciaire.

Bien que Genéve ait explicitement inscrit sa volonté de favoriser la médiation dans sa Constitution, ce processus de résolution de conflits peine à sâ-6-penraciner dans les esprits et dans la pratique. À l'heure actuelle, moins de 1% des dossiers vont en médiation, alors qu'en parallèle la tâche des juges s'alourdit considérablement.

uin et Alain Carré

Avec Alain Carré, Aïssa Derrouaz, Stéphanie Leclef, Sarkis Ohanessian et les interventions des avocats et pédagogues :Â∳Virginie Martins de Nobrega, Raymonde Richter, Isabelle Tasset,Â∲Nathalle Karam, Garance Stackelberg, Patrick-Â∳Etienne Dimier, William Rappard et Bernard Benattar



The institutions of the European Union (28 states) and the Council of Europe (47 states) in Strasbourg set the pace for mediation

"It is my ambition to encourage the EU institutions to become more effective, transparent and accountable, by strategically raising the profile and impact of the role of European Ombudsman".



Emily O'Reilly

Emily O'Reilly, 30 June 2014 (re-elected as European Ombudsman on 16 December 2014).

Similarly, the European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ) strives to "improve mediation in the member states of the Council of Europe".

To this end, the (CEPEJ) has drawn up a series of recommendations for member states, underlining the importance of the promotion of mediation, confidentiality, quality training, and awareness-raising among members of the judiciary and the general public. To quote but a few:

- " 10. To expand equal availability of mediation services, measures should be taken to promote and set up workable mediation schemes across as wide a geographical area as possible.
- 16. The principle of confidentiality is essential for the confidence of the parties in the mediation process and its result. Therefore, the scope of confidentiality should be defined at all stages of the mediation process and after its termination. [...]
- 21. Member States and/or mediation stakeholders should provide adequate training programmes for mediators and, taking into account the disparities in training programmes, set up common standards concerning the training.
- 46. Members of the judiciary, prosecutors, lawyers and other legal professionals as well as other bodies involved in dispute resolution should provide early information and advice on mediation specific to the parties in their dispute. "

Human Rights Award presented by ISHR Swiss Section to reporter Kurt Pelda

On Saturday 6 December 2014, Guy A. Bottequin had the great honour of presenting the ISHR (International Society of Human Rights) Swiss Section's **Human Rights Award 2014** to the Swiss war reporter **Kurt Pelda** of Zurich.

Every year for the past 20 years, this honour has been awarded in recognition of a person or organization which works for peace and human rights.

This year, the award pays tribute to the very courageous career of this war reporter, who has covered more than twenty armed conflicts in Afghanistan, Palestine, Libya, Iraq and Syria.

Kurt Pelda was named Journalist of the Year and also Reporter of the Year by the magazine "Schweizer Journalist".



Kurt Pelda

What about mediation in Switzerland?

It is humiliating to learn that Switzerland is classed as an under-developed country for conflict mediation, as less than 1% of court files are referred to mediation.

This is mostly due to the fact that the Swiss legal system is accessible to all and that times taken to reach a verdict are acceptable. This does not relieve the huge bottleneck of files within courts and the significant cost borne by Swiss tax-payers.

Poetic reflection of the month, suggested by Raymonde Richter, lawyer and mediator.

"It's impossible, said Pride.
It's risky, said Experience.
It's pointless, said Reason.
Give it a try, whispered the Heart. "

William Arthur Ward (in "L'immeuble des femmes qui ont renoncé aux hommes", 2014).

GENEVACCORD ADR wishes you,
dear readers and mediators,
a very happy festive season.
Let's meet again in 2015 for some new projects!